MAIRIE DE PARIS

Délégation Générale aux Relations Internationales

2011 DGRI 88 Pacte d'amitié et de coopération avec la Ville de Dakar

PROJET DE DÉLIBÉRATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dakar figure parmi les villes d'Afrique de l'Ouest qui connaissent un très fort développement démographique, urbain, économique et culturel. La capitale du Sénégal regroupe aujourd'hui 25% de la population nationale et concentre 80% des activités économiques du pays. Sa relation avec la Ville de Paris s'inscrit dans une histoire ancienne et concerne un grand nombre de Parisiens.

Ces dernières années, les échanges se sont intensifiés entre les villes de Paris et Dakar, notamment au titre de la solidarité internationale. Ainsi en 2010, 240 000€ ont été consacrés à la lutte contre le sida à Dakar, afin de financer les projets de deux associations, ENDA Tiers Monde et Sida Info service. Le Conseil Parisien de la Jeunesse a également coopéré avec l'association Equilibres et Population pour la création d'un cybercafé, subventionnée à hauteur de 17 000 € par la Mairie de Paris et une délégation de jeunes Parisiens a eu l'occasion de se rendre sur place pour y effectuer des rencontres institutionnelles et solidaires.

Les relations entre citoyens et entre administrations sont source d'enrichissement mutuel et au regard des liens déjà existants entre les deux capitales, Paris et Dakar sont appelées à travailler ensemble pour offrir une meilleure qualité de vie à leurs habitants.

C'est la raison pour laquelle afin de renforcer ces liens je vous propose d'établir un Pacte d'amitié et de coopération avec la ville de Dakar. L'aménagement de l'espace urbain, les échanges culturels et artistiques, ainsi que la coopération administrative pourront être des axes privilégiés de cette collaboration.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris